



Conférence téléphonique des acteurs accompagnant les personnes en situation de handicap

Date : 14/04/2020 à 15H00

Présents :

Pour le Secrétariat d'Etat en charge des personnes handicapées : Mme la Ministre, Sophie CLUZEL ; Mme la Directrice de cabinet, Carole BOUSQUET-BERARD
Pour la délégation interministérielle à l'autisme : Mme la déléguée interministérielle, Claire COMPAGNON

1. Propos de la Ministre

Madame la Ministre salue la mobilisation et rappelle qu'en ce week-end de pâques, elle ne doit pas faiblir. L'ensemble du gouvernement félicite l'engagement des bénévoles, des aidants et de tous les professionnels du sanitaire, du social et de médico-social.

Sophie CLUZEL a été auditionnée ce matin par la commission des affaires sociales du Sénat. Les Parlementaires restent engagés.

Les doctrines nationales suivantes sont en cours de finalisation :

- ▶ Renforcement de la continuité (soin, scolarité ...) à domicile
- ▶ Accueil temporaire
- ▶ Identification des zones de confinement

En complément, la ministre rappelle qu'il est nécessaire de se mobiliser pour les « sans solutions ».

Demande aux associations de préciser leur engagement sur les sujets suivants

- ▶ Intervention et guidance parentale : quels sont les outils mis à disposition pour les parents et tous les professionnels ?
- ▶ Les familles ont besoin de bien comprendre comment l'information perdue en cette période de crise avec les CVS ?
- ▶ Quelles sont les solutions de répit qui ont été développées ?

www.gepsso.fr

Une stratégie nationale de soins pour les personnes handicapées va être envoyée aujourd'hui aux ESMS et aux ARS. Elle précisera notamment quelles seront les consultations non reportables hors COVID pour les situations de handicap, elle proposera des fiches « réflexes (polyhandicap, épilepsie sévère etc) qui seront transmises au SAMU et au personnel hospitalier...

D'important progrès ont été constatés dans l'accessibilité à l'information (FALC, traduction langue signes, ...)

Les établissements doivent faire remonter les taux d'absentéisme, pour pouvoir faire une cartographie de la situation dans les établissements et services

2. Questions / réponses

Q : Difficultés majeures et persistantes d'accès aux urgences des personnes avec des troubles psychiques et autistiques

R : Une fiche réflexe de l'accompagnant des cas particuliers

Q : Concernant les solutions de répit pour les aidants : Il y a de très nombreuses demandes de réouvertures des accueils de jour et internats séquentiels.

R : Difficile à trouver l'équilibre entre les mesures sanitaires et le besoin de répit est difficile à trouver. Un deuxième avis du Haut conseil de la santé publique a été demandé.

Q : La mise en place des tests doit être prioritaire pour les professionnels et personnes en situation de handicap. Demande d'un arbitrage interministériel dans ce sens

R : Doctrine d'Olivier Véran aux ARS pour le dépistage va être publiée, priorité aux personnes en situation de handicap

Q : Concernant la coordination interministérielle : encore beaucoup de lieu où les conseils départementaux ne répondent pas présents ce qui impactent la gestion de crise des directeurs d'ESMS.

R : Mme La Ministre demande à faire remonter très préciser les territoires où les difficultés sont rencontrées

Q : Des demandes de répits et d'accueils dans des établissements enfants avec un besoin de matériel de protection.
Demande une réserve sociale et médico-sociale sur le même modèle que la réserve sanitaire.

R : Une réserve médico-sociale n'est pas prévue mais une extension du fichier SYMBIOSE - aimerait avoir une remontée des taux d'absentéisme.

Q : Des difficultés sur la mise en cause de la responsabilité employeur. Des contrôles de la DIRECCTE important. Demande un assouplissement en passant par l'interministériel. o Demande une campagne budgétaire des ESMS au niveau tarifaire très simple pour ne pas entrer dans des procédures trop complexes

R : les règles seront assouplies et seront redéfinies en concertation

Q : Perte de chiffre d'affaires des ESAT et des EA donc demande d'avoir un fond solidaire à la hauteur de ces pertes. Des aides aux postes qui n'ont pas encore été versés. Est-ce que pour les salariés émergeant sur le volet « commercial », le chômage partiel est possible ?

o Rôle des aidants familiaux qui réalisent des gestes essentiels de la vie et qui n'ont pas de protection. Il faudrait avoir du matériel précisé par ordonnance par exemple.

o Refus d'accueil hospitalier est persistant

R : le matériel pour le domicile est en cours d'acheminement
Sur l'accès aux soins : pas de tri malgré des difficultés réelles.

Q : Des initiatives solidaires et de coopérations sont nombreuses. Souhaite qu'un message positif soit véhiculé par les grands médias plutôt que la déclinaison du nombre de morts.

R : La valorisation des bonnes pratiques est en effet essentielle